

La mort matinale de l'AICC irrite

ROLLE

L'assemblée de dissolution de l'Association des intérêts du cœur de La Côte aura lieu demain à 9 h. Un horaire qui fait jaser les commerçants.

C'est peut-être l'ultime péripétie de la crise que traverse l'Association des intérêts du cœur de La Côte (AICC). Son assemblée générale de dissolution a été convoquée demain à... 9 h! «C'est se moquer du monde», tempête Jean-Paul Messieux, qui tient un magasin de mode à Rolle. Le commerçant et plusieurs de ses pairs ne pourront ainsi pas participer à cette importante réunion. «Beaucoup de sociétaires sont des indépendants, des artisans, qui devraient fermer boutique pour

Point de malice derrière tout cela, se défend le syndic de Rolle, Daniel Belotti: «Cette fin de mois de juin est surchargée, il y a des séances de Conseils intercommunaux tous les soirs. Or nous avons jusqu'à fin juin pour tenir cette assemblée», explique

consultables, à l'Office du tourisme. On ne peut même pas les photocopier», s'insurge Jean-Paul Messieux. «Nous ne voulions pas balancer des chiffres comme ça, rétorque Daniel Belotti. Le plus important, c'est d'expliquer comment ils ont été



CHRISTIAN BRUN

«C'est que le temps presse. Nous avons jusqu'à la fin du mois de juin pour dissoudre l'AICC»

DANIEL BELOTTI, SYNDIC DE ROLLE

celui qui est la locomotive du comité provisoire pilotant la moribonde AICC. «Et ceux qui ne peuvent pas venir peuvent établir une procuration.»

Mais la pilule est d'autant plus amère pour les membres que

calculés. En toute transparence.»

Lui aussi surpris, le syndic de Vinzel, Thierry Cuénod, comprend la grogne des commerçants. «Moi-même, je ne pourrai pas venir. Mais, heureusement,

venir. C'est vraiment cavalier. Le comité ne veut personne à cette assemblée, pour décider à sa guise.»

ledit comité a choisi de ne pas leur fournir le bilan de dissolution avant la séance... «Seuls les comptes de l'association sont

en Municipalité nous sommes cinq. Un collègue me remplacera, l'important c'est que la commune soit représentée.» **V. M.**